**Informations générales sur l’oral**

* Une épreuve d'oral blanc **facultative** se déroulera entre le 6 juin et le 13 juin 2025.
* Dates de l’oral officiel : du 25 juin au 2 juillet.
* Les problématiques seront approuvées par vos professeurs de spécialité. Une feuille vous sera distribuée pour officialiser vos problématiques.
* Il est nécessaire d’avoir deux problématiques :
	+ Soit deux sujets traitant l’un, une spécialité et l’autre sujet votre autre spécialité
	+ Soit un sujet lié à une spécialité et un sujet transversal
	+ Soit deux sujets transversaux
* Vous pouvez également utiliser la spécialité abandonnée en Première.

**Critères d’évaluation**

1. Qualité du vocabulaire et de l’articulation.
2. Qualité de l’illustration du projet.
3. Qualité des connaissances exposées.
4. Qualité de la prise de parole continue.
5. Qualité et cohérence de l’argumentation.

**Déroulement de l’oral**

* L’oral se déroulera dans un établissement autre que le vôtre (ou pas) avec un jury composé d'au moins un professeur spécialisé dans l'une de vos spécialités.
1. Temps de préparation : 20 minutes.
2. Présentation (10 min max) : Vous pouvez exposer vos croquis si vous avez eu le temps d’en faire un pendant la préparation.
3. Interaction avec le jury (10 min max) : Savoir répondre, être pertinent, argumenter avec des exemples.

**Langues utilisées pour les spécialités AMC et LLCE**

* Vous pouvez parler 100% en français.
OU
* Vous pouvez parler 50% en français et 50% en anglais.
🚫 Interdiction de faire votre oral entièrement en anglais.